



## Probleme de paiement avec mon entreprise (adpam)

Par **oliviane**, le **30/10/2009** à **20:05**

Bonjour,

je m'appelle oliviane je travaille pour l'adpam de toulouse, je souhaite être éclairci sur les horaires de travail auquel j'ai droit.

Je travaille normalement 130 heures mais c'est très changeant selon les possibilités d'accueil.

cette entreprise fait mon emploi du temps et font souvent des erreurs, il me fait faire des heures en plus chez des gens et en moins chez d'autres, et ils ne veulent pas me payer mes heures supplémentaires alors que c'est d'eux que vient le problème.

j'aimerais savoir si ils ont le droit de faire ça et si il est normal d'être payé par forfait d'heure.

je vous remercie de bien vouloir me répondre car la situation actuelle me pénalise énormément, et qu'ils ne veulent rien entendre.

dites-moi également vers quel organisme me tourner pour avoir plus de renseignements.

Par **delphine**, le **04/03/2010** à **19:05**

je travaille aussi à l'adpam, je crois que tu n'as pas compris la modulation du travail, je

t'encourage à te renseigner auprès de la comptable de l'adpam.  
il s'agit de salaire lissé et tout est légal dans ce fonctionnement.

Par **delphine**, le **04/03/2010** à **19:10**

je travaille aussi à l'adpam, je crois que tu n'as pas compris la modulation du travail tu devrais te renseigner auprès de la